

Compte rendu de séance

Séance du 15 Octobre 2021

L'an 2021 et le 15 Octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Sennely, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, salle du Conseil sous la présidence de M. de DREUZY Philippe, Maire.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, MARTIN Muriel, ORLAND Martine,
MM : ARBEL Patrice, BOUQUIN Jean-Jacques, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

Excusés ayant donné procuration :
MM : AGOUTIN Cyril à Mme COLLET Elisabeth, COUTAND Patrick à Mme MARTIN Muriel

Invité : M. ROCHE Jean-Paul, Président de la Communauté de Communes des Portes de Sologne

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 08/10/2021

Date d'affichage : 08/10/2021

Suite à l'invitation de Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Paul Roche, Président de la Communauté de Communes des Portes de Sologne, procède à la présentation du Rapport d'activité 2020 de la CCPS et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ensuite le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 septembre dernier.

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

Rapport annuel d'activité 2020 de la CCPS (réf : 2021-42)

- **PREND ACTE à l'unanimité** de la présentation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes des Portes de Sologne et de **N'EMET aucune observation** sur le rapport d'activité 2020 présenté.

Validation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Eau potable (RPQS EAU) 2020 (réf : 2021-43)

- **ADOpte à l'unanimité** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020,
- **DECIDE à l'unanimité** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- **DECIDE à l'unanimité** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaudefrance.fr,
- **DECIDE à l'unanimité** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Validation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement (RPQS ASSAINISSEMENT) 2020 (réf : 2021-44)

- **ADOPTÉ à l'unanimité** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020,
- **DECIDE à l'unanimité** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- **DECIDE à l'unanimité** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr,
- **DECIDE à l'unanimité** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Décision Modificative au Budget Primitif 2021 de la Commune pour le paiement de la réparation de la toiture de l'école (réf : 2021-45)

- **APPROUVE à l'unanimité** la Décision Modificative pour le paiement de la réparation de la toiture de l'école.

Demande de Subvention au Fonds de Concours 2021 de la CCPS pour la création d'une issue de secours et la pose d'une porte coupe-feu à l'Auberge de Villechaume (réf : 2021-46)

- **APPROUVE à l'unanimité** le plan de financement,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2021 pour l'aide au financement pour la création d'une issue de secours et la pose d'une porte coupe-feu à l'Auberge de Villechaume.

Questions diverses :

Fibre optique

La fibre devrait être fonctionnelle d'ici fin 2022 début 2023 dans le village. Le Département prend en charge l'enfouissement de la fibre le long des routes départementales. Pour ce qui concerne la voirie communale, elle est à la charge de la commune pour une partie, c'est-à-dire à un tarif très bas. 2 solutions sont présentées : soit remettre des poteaux et il n'y aurait aucun coût pour la commune mais l'entretien risque à l'avenir d'être très coûteux, soit procéder à l'enfouissement mais la commune devrait payer environ 155 000 €. La CCPS en prendrait la moitié en charge, le restant serait à payer en 3 ans, soit environ 26 000 € par an.

Monsieur de Dreuzy indique que ce coût pourrait peut-être être réduit car il souhaiterait profiter des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable pour enfouir les fourreaux pour la fibre à moindre coût. Cette faisabilité est en cours d'examen avec le bureau d'études.

Réhabilitation du réseau d'eau potable

Monsieur de Dreuzy informe que mercredi 13 octobre dernier a eu lieu la première réunion avec Utilities Performance pour lancer la mission de maîtrise d'oeuvre de la réhabilitation du réseau d'eau potable.

Installation des gens du voyage

Comme tout le monde a pu le constater, une vingtaine de caravanes des gens du voyage se sont installées sur le terrain de foot de la commune. Monsieur de Dreuzy a rencontré le responsable de la communauté et a signé avec lui une convention temporaire d'occupation du terrain pour une quinzaine de jours. Le responsable s'est engagé à verser une indemnité de 200€ par semaine pour l'eau et l'électricité.

Site Internet de la commune

Elisabeth Collet est en train de reprendre les observations que CAP Loiret avait faites sur la proposition de cahier des charges pour notre futur site Internet afin de pouvoir faire établir des devis. Il y a beaucoup de termes techniques et Madame Collet a contacté la commune de Vouzon, qui a un site Internet semblable à celui que nous aimerions pour Sennely, pour être aidée dans la rédaction de ce cahier des charges. La Commission Communication devra se réunir pour le finaliser.

Arbres à abattre à Villechaume et à la station d'épuration

Monsieur de Dreuzy informe l'assemblée que l'entreprise Velbois va procéder à l'abattage d'arbres d'éclaircie ainsi que d'arbres morts ou gênants à Villechaume et à la station d'épuration début novembre.

Camping de Villechaume

Monsieur de Dreuzy fait part à l'assemblée que Madame Piétu quittera ses fonctions de gardien de camping et régisseur camping/pêche le 31/12/2021. Il est donc nécessaire de rechercher son/sa remplaçant(e) dès maintenant. Une annonce est en cours de rédaction et va être publiée.

Une nouvelle ligne téléphonique professionnelle devra être ouverte pour le camping afin que le nouveau gardien soit doté d'un téléphone portable professionnel.

Tout le monde souligne l'efficacité de Madame Piétu que ce soit pour le camping, pour la pêche et même en renfort au service technique durant l'absence de M. Grandjean.

Etang de Villechaume

Monsieur Bouquin indique que la vidange de l'étang de Villechaume commencera le 10 novembre et que la pêche de l'étang s'effectuera par l'entreprise Hennequart le 24 novembre 2021. A cet effet, et pour respecter les prescriptions de la DDT, il faut installer un filtre en paille. Il est décidé qu'il sera installé le samedi 6 novembre 2021 à 09h00.

La Tannerie

Monsieur Bouquin indique avoir fait le tour des regards de visite de la Tannerie et le busage est propre dans son ensemble. Pas de dysfonctionnement du busage détecté.

Réseau d'eaux pluviales

Monsieur Bouquin informe les élus qu'à l'occasion du passage de l'entreprise pour le nettoyage des pompes de relevage, il lui sera demandé de nettoyer une partie du réseau d'eaux pluviales.

Suite Inondations de juillet 2021

Monsieur de Dreuzy fait part à l'assemblée qu'une réunion sur le sujet des inondations est en cours d'organisation avec le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB) et la DDT.

Electricité de l'église

Un premier devis a déjà été reçu pour la remise aux normes de l'électricité de l'église, un deuxième est en cours.

Ventes de la grange de l'épicerie et du Chemin de la Hairière

Monsieur de Dreuzy informe que les ventes de la grange de l'épicerie et du chemin de la Hairière sont en cours, dans l'attente d'une date de signature chez le notaire.

Gîte communal

Monsieur de Dreuzy indique qu'Orange a fait parvenir un devis de 830€ pour le branchement du téléphone au gîte pour pouvoir installer le WIFI. Des précisions sont à demander à Orange pour vérifier que tous les travaux sont bien compris dans le devis.

Auberge des Cotrêts

La signature de la vente de l'Auberge des Cotrêts avec l'EPFLI devrait avoir lieu le 20 octobre prochain.

Tarifs Salle Polyvalente

Les tarifs de la salle polyvalente n'ont pas changé depuis 2016. Monsieur de Dreuzy demande que la Commission Vie Associative, culture, sports, tourisme et loisirs étudie ce qui se pratique autour de nous et de voir si une nouvelle délibération pourra être prise avant la fin de l'année sur de nouveaux tarifs de location.

Le Bulletin "Trait d'Union"

Madame Collet indique avoir commencé la trame du prochain Trait d'Union. Une réunion de la Commission Communication sur le sujet est prévue demain, samedi 16 octobre. Le but est d'éditer ce bulletin dès le mois de janvier pour une distribution au plus tard fin janvier 2022.

Suite Forum des Associations

Il est rappelé que pour les prochaines manifestations, il est important de bien organiser le planning d'installation mais aussi de démontage car, à titre d'exemple, personne n'était disponible pour décharger le parquet de la remorque suite au forum. Un bilan financier de la manifestation est attendu par les élus.

Décorations de Noël

Monsieur Foucault informe les élus que les décorations de Noël ont bien avancé et qu'elles seront prêtes à être installées sur la place. Il doit encore couler des dés de béton pour les faire tenir.

Prochains Conseils Municipaux

Les dates des prochains Conseil Municipaux sont :

- Vendredi 19 novembre 2021 à 19h30
- Vendredi 17 décembre 2021 à 19h30

Séance levée à: 21:40

En mairie, le 22/10/2021
Le Maire
Philippe de DREUZY

